

L'Écho

Collongeois

n° 63 - Juillet - Août - Septembre 2026



Bulletin de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Chers concitoyens,

Les mois de mai et juin s'achèvent. Ceux-ci nous ont apporté de la pluviométrie et des chaleurs inhabituelles pour cette saison, ce qui a affolé tous les thermomètres de l'Hexagone et notre région pourtant montagneuse n'y a pas échappé.

Le changement climatique doit plus que jamais nous interroger sur la préservation de nos ressources et notamment celle de l'eau. Ces pics de chaleur doivent aussi nous alerter et nous inciter à rester vigilants envers les plus fragiles d'entre nous, et surtout nos aînés. Veillez sur votre voisinage: un petit coup de main dans ces moments difficiles est toujours apprécié. Je vous en remercie d'avance. Malheureusement, l'actualité mondiale ne s'est guère améliorée, avec des victimes militaires et civiles aux quatre coins du globe. Le prix des carburants, des fluides et des matières premières a explosé, et la sécurité mondiale est mise à l'épreuve de toutes parts.

Mais restons positifs : ces beaux jours apportent aussi à notre village de belles manifestations, passées ou à venir.

Un grand merci à tous ceux qui les animent.

Côté travaux, ceux de la réfection de la voirie de la Vie de l'Étraz commencent, et ceux du réseau de chaleur sont bien avancés. Merci pour votre patience concernant les désagréments qui les accompagnent.

Bel été à tous. Le maire,
Lionel PERREAL



Mairie
10 Grand Rue - 01550 Collonges



Lundi au vendredi de 9h à 11h30
Mardi et Jeudi de 17h à 19h



04.50.59.61.25



mairie@collonges.fr



www.collonges.fr



Vivre à Collonges

SOMMAIRE

P. 2

La Gazette des délib

P. 4

Projets en cours

P. 7

La commune vous propose

P. 9

Ils font vivre notre village

P. 10

Zoom sur nos associations

P. 12

Informations pratiques

Agenda des évènements

Lors du conseil communautaire en avril 2026, Lionel PERREAL, maire de Collonges a été élu 10e vice-président, toutes nos félicitations.

Sa délégation est : Patrimoine bâti / Espaces publics / Moyens techniques.

Notre maire remercie le Président, M. DUNAND, de Pays de Gex Agglo pour la confiance accordée.

“Vous souhaitez des informations sur la communauté d’agglomération du Pays de Gex, consultez le site internet : www.paysdegexagglo.fr”.

La Gazette DES DÉLIBS

Conseil municipal du 7 Avril 2026

>> Désigne au sein du SIVOM du Grand Crêt d’Eau : 2 délégués Emmanuel DEVILLE et Didier VESIN et 2 suppléants : Guillaume TOSIN et Mickaël LONJON ;

>> Désigne au sein du SIVOS du Sud Gessien : 2 délégués Laurent PEROUCHET et Virginie BESSON et 2 suppléants Aurélie BOUILLOT et Olivier BLAIN ;

Conseil municipal du 21 Avril 2026

>> Autorise à l’unanimité la garantie d’emprunt tel que présentée ;

>> Approuve à l’unanimité et hors de la présence de M. PERREAL, maire, le compte administratif du budget communal 2025 ;

>> Adopte à l’unanimité le compte de gestion 2025 ;

>> Constate un excédent de fonctionnement de 2 470 802,10 € et affecte ce montant en fonctionnement de 2 374 120,51 € en 002 et 96 681,59 € à l’article 1068 de budget d’investissement 2026 ;

>> Valide avec une abstention (M.PICAZO) le budget primitif 2026 en fonctionnement et en investissement ;

>> Valide à l’unanimité les taux tels que proposés ci-avant, à savoir : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,49% ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,66% ; Taxe d’habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale : 12,82% ;

>> Valide avec une abstention (M.MERME) et hors M.PICAZO concerné par le dossier la modification de règlement tel que proposé ;

>> Autorise Monsieur le Maire à signer les 2 contrats avec Rex Rotary, prestataire informatique, afin d’adapter les équipements informatiques aux besoins des services administratives et scolaires ;

>> Autorise à l’unanimité Monsieur le Maire à valider les devis par l’entreprise GONCET pour le réseau de chaleur ;

>> Désigne à l’unanimité les membres de la commission d’appel d’offres : 3 titulaires Mireille MOREL, Didier VESIN et Guillaume TOSIN et 3 suppléants Anne PERDAEMS, Alexandre PICAZO et Mickaël LONJON ;

>> Fixe à 14 membres le conseil d’administration du CCAS étant entendu qu’une moitié sera désignée par le conseil municipal et l’autre moitié par le maire (7 membres élus et 7 membres nommés)

>> Proclame les membres du conseil d’administration du CCAS de Collonges ;

>> Désigne 32 membres de la Commission Communale des Impôts Directs CCDI (16 membres du conseil municipal et 16 membres extérieurs) ;

>> Désigne, Lionel PERREAL, Maire, pour représenter la commune auprès du conseil d’administration de la SEMCODA ;

>> Désigne, Lionel PERREAL, Maire, pour représenter la commune auprès de la commission d’attribution des logements du bailleur Dynacité ;

>> Désigne, à l’unanimité, Emmanuel DEVILLE titulaire et Romain MERME suppléant, pour représenter la commune au comité technique de la Régie des Eaux Gessiennes.

>> Délègue à Monsieur le Maire le droit du louage de choses pour une durée n’excédant pour 12 ans.



Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public, suivez-nous sur Vivre à Collonges pour connaître les dates.

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet et le panneau d’affichage de la commune.

Chères Collongeoises, chers Collongeois,

Nous entendons les interrogations qui s'expriment actuellement concernant les projets immobiliers et l'avenir de notre village. Nous souhaitons rappeler un principe simple : notre équipe municipale majoritaire est profondément attachée à l'identité de Collonges, à son patrimoine, à son environnement et à la qualité de vie qui en font sa richesse. Préserver cet équilibre guide chacune de nos décisions. Notre objectif n'est pas de bétonner Collonges, mais de permettre un développement maîtrisé et cohérent avec le caractère de notre commune et dans la continuité des évolutions dont nous sommes tributaires. C'est pourquoi une étude est en cours.

Il est également important d'expliquer le cadre dans lequel une municipalité agit : Contrairement à ce que l'on peut parfois entendre, le maire et le conseil municipal ne peuvent pas accepter ou refuser un permis de construire selon leurs préférences personnelles. Les demandes sont examinées au regard des règles d'urbanisme en vigueur. Lorsque celles-ci sont respectées, la commune est tenue d'appliquer la loi. Refuser un projet conforme aux règles exposerait la commune à des recours devant les tribunaux administratifs.

Ces procédures souvent coûteuses seraient supportées par l'ensemble des contribuables.

Notre responsabilité est donc de trouver le juste équilibre entre la préservation de notre cadre de vie et le respect des règles qui s'imposent à toutes les collectivités.

Nous comprenons que certains projets puissent susciter des débats ou des inquiétudes et c'est légitime. Mais nous souhaitons que ces échanges se déroulent dans un climat serein, fondé sur des informations précises et vérifiables plutôt que sur des craintes ou des suppositions et encore moins sur les réseaux sociaux.

Soyez assurés que nous continuerons à défendre les intérêts de notre village avec responsabilité et dans le respect de l'intérêt général. Cependant, nous ne pouvons pas préempter toutes les ventes sur notre commune, nous avons néanmoins fait l'acquisition de tous les bâtiments situés entre la mairie et le croisement de la rue de la Bière et de la place du Champ de Foire, afin d'anticiper la rénovation de la mairie et d'agrandir l'école primaire.

Le Conseil municipal majoritaire, Collonges A'Venir



Chères voisines, chers voisins,

Après trois mois comme conseiller municipal d'opposition, je constate, d'un côté, l'arrivée de nouveaux élus qui ont la volonté de bien faire, de s'impliquer pour la commune et qui semblent encore conserver une certaine liberté de réflexion. C'est un point positif que je tiens à souligner. Mais je constate aussi, de l'autre, certaines habitudes anciennes qui restent bien présentes : une difficulté à accepter le débat, la contradiction et la transparence. Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire et Monsieur Deville m'ont publiquement reproché d'avoir diffusé une information pourtant accessible au public, et m'ont menacé de poursuites. J'attends toujours le fondement juridique de cette menace formulée en réunion publique.

Je rappelle simplement une chose : un conseiller municipal n'est pas là pour se taire ni pour valider automatiquement les ordres du jour. Il est là pour poser des questions, relayer les inquiétudes des habitants et veiller à ce que les décisions importantes soient prises dans la clarté.

Si je tiens des propos mensongers ou diffamatoires, j'attends volontiers les procédures qui permettront de me remettre les idées en place. En attendant, j'agis dans le cadre de la loi, n'en déplaise à certains.

Dans ce même esprit, j'ai demandé que les conseils municipaux puissent être filmés, comme la loi l'autorise. Monsieur le Maire s'y oppose, estimant que cela rendrait les échanges moins humains. Pour ma part, je pense au contraire que cela permettrait à chacun de suivre plus facilement la vie municipale et de se faire une opinion par lui-même. Le prochain conseil municipal sera donc à suivre en direct depuis les pages Facebook et Instagram « Pour Collonges ».

La transparence ne devrait jamais faire peur. Elle protège les élus, elle respecte les habitants et elle renforce la confiance. Dans mon cas personnel, elle permettrait aussi de me protéger contre la diffamation et les rumeurs à mon sujet. Il est plus facile de croire que de s'informer. Lors du dernier conseil municipal, la diffusion vidéo aurait également permis aux habitants de constater la difficulté de certains élus à laisser s'exprimer librement un conseiller d'opposition, sans interruptions répétées. C'est peut-être là la véritable raison de ce refus d'être filmés : ne pas montrer une image moins flatteuse de certains élus, qui peuvent paraître très aimables dans la vie quotidienne, mais adoptent une tout autre attitude lorsqu'ils sont mis en difficulté.

J'invite donc les Collongeoises et les Collongeois à assister aux conseils municipaux, à lire les comptes rendus et, demain, à pouvoir les suivre en vidéo. Comme toujours, je ne vous demande pas de me croire, je vous demande de vous informer.

Pour Collonges,
Alexandre Picazo, Conseiller municipal d'opposition
[\[apicazo@collonges.fr\]](mailto:apicazo@collonges.fr)

Un réseau de chaleur 100% bois pour Collonges !

Notre village écrit une nouvelle page de sa transition énergétique avec le lancement de son réseau de chaleur 100% bois énergie. Il a été présenté lors d'une réunion publique le 19 mai dernier devant une trentaine de personnes venues découvrir les enjeux techniques, économiques, environnementaux et sociaux de cette initiative. Une belle opportunité pour échanger avec les acteurs clés du projet : Forestener et la SEM Léa (délégataires), le bureau d'études épos (maître d'œuvre) et CitoyENergie, la centrale villageoise locale.

Cadre économique

Ce projet représente un investissement global de 1,5 million d'euros HT, soutenu par des subventions et Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) à hauteur de 1,3 million d'euros. Il est cofinancé par :

- Le fond chaleur de l'ADEME géré localement par le Pôle métropolitain du Genevois Français,
- La SEM Léa, Énergie Partagée et CitoyENergie.

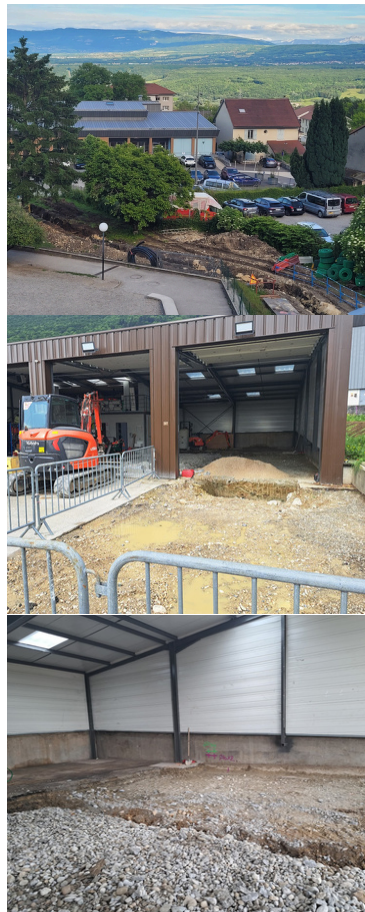
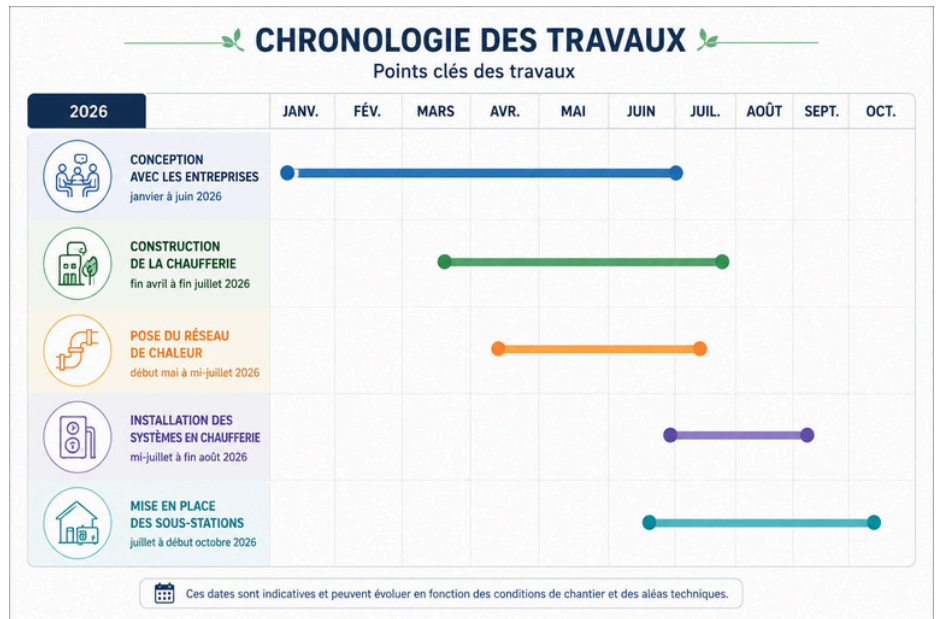
Une gouvernance partagée et citoyenne a été mise en place pour garantir la transparence et l'implication des habitants. Forestener et la SEM Léa, en charge de la construction, du financement et de l'exploitation, organiseront dès la mise en service des visites et des actions de sensibilisation pour le grand public et les élèves, afin de les sensibiliser à l'énergie locale et citoyenne.

Une énergie locale et responsable

Les plaquettes forestières, combustible de la chaufferie, seront fournies par Valoterra, entreprise basée à Arenthon. Cette dernière approvisionne déjà les chaufferies Forestener de Lucinges et d'Emmaüs Annemasse, garantissant un circuit court et une sortie des énergies fossiles : une réponse concrète à la crise énergétique actuelle.

Entreprises intervenant sur le projet

- Maîtrise d'œuvre : épos (Chambéry),
- Travaux :
 - Réseau de chaleur : SADE (Isère),
 - Bâtiment : Gallia (Ain),
 - Systèmes bois énergie : Hargassner (Isère),
 - Génie thermique : Goncet (Ain),
 - Électricité et régulation : M2ei (Savoie).
- Exploitation :
 - Suivi régulier : Forestener,
 - Maintenance et astreinte : Idex (Annemasse)



Installations techniques

Dès octobre 2026, le réseau alimentera 11 bâtiments communaux et logements collectifs en chauffage et en eau chaude sanitaire, couvrant un besoin annuel de 1 100 MWh – l'équivalent de la consommation de 120 logements : une solution locale pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et limiter l'impact environnemental.

La chaufferie, installée dans les garages communaux pour optimiser les coûts et éviter de nouvelles constructions, sera équipée de :

- 3 chaudières bois de 200 kW (dont une de secours) équipées d'un traitement de fumées
- Un ballon tampon de 10 m3,
- Un système de pilotage intelligent (pompes, régulation).

Le réseau de chaleur enterré, d'une longueur de 600 mètres, a été conçu pour permettre de futurs raccordements (immeubles en projet).




Léa
Les Énergies de l'Ain

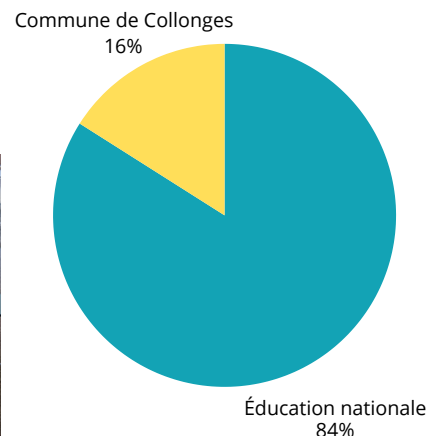
CitoyENergie Levée de fonds

4 nouveaux projets à financer entre la Bèze, la Salève et les Voirons pour couvrir la consommation annuelle en électricité de 110 foyers.

donnez du sens à votre épargne.
DEVENEZ CO-PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE CITOYENNE
> Choisissez votre investissement à partir de 100 €
> RDV SUR CITOYENERGIE.ORG

NEFLE est un programme qui aide les établissements scolaires à financer et mettre en œuvre des projets innovants pour mieux faire réussir et s'épanouir les élèves. Ce projet a été présenté début 2025 par la Directrice des écoles et mené par les parents délégués représente un coût total de 77 610,64 € TTC. La municipalité a participé pour sécuriser les jeux proposés.

Montants TTC en €



Mobilité et beaux jours :
la piste cyclable retrouve ses droits autour de l'EHPAD

Du côté de l'EHPAD, ce chantier privé évolue : le talus prend forme et, conséquence très attendue, la piste cyclable reliant Collonges centre à Ecorans est peu à peu libérée. Une réouverture qui tombe à pic avec l'arrivée des beaux jours ! L'occasion idéale pour regonfler les pneus des vélos et profiter à nouveau de cet axe en toute sécurité.

La dynamique des mobilités douces va d'ailleurs se poursuivre sur notre secteur. Porté par la commune, le prolongement de cette piste jusqu'à Farges offrira prochainement une jonction directe avec la voie verte qui relie déjà Farges à Péron. Cette nouvelle liaison est une belle promesse d'escapade vers le nord de notre Pays de Gex. S'il reste encore quelques petits maillons manquants pour relier toutes nos voies vertes, les chemins sécurisés fleurissent pour nous permettre de pédaler l'esprit léger, loin des voitures.

D'ailleurs, lors de vos prochaines sorties, n'hésitez pas à immortaliser nos paysages : partagez les plus belles photos de vos échappées à vélo sur la page Facebook de notre village, "Vivre à Collonges".



LE MERCI / PAS MERCI

Le respect ne coûte rien, mais il apporte beaucoup ensemble : avec un peu de bon sens et de civisme, faisons disparaître les incivilités.

MERCI

À la mairie pour le changement de la balançoire.
Coût : 1750 € HT



PAS MERCI

Au propriétaire qui a laissé son chien détruire la balançoire avant même qu'un enfant ait pu l'utiliser.

MERCI

À certains habitants pour leurs réactivité lors de dépôt sauvage.



PAS MERCI

À l'incivilité qui coûte chaque année beaucoup d'argent, de temps et d'énergie à la mairie.



MERCI

Aux lecteurs de l'Écho Collongeois.



PAS MERCI

Aux personnes qui ne prennent même pas le temps de lire l'Écho Collongeois, retrouvé dès le lendemain de la distribution dans la poubelle.



MERCI

À notre adjoint technique pour l'entretien du skatepark.



PAS MERCI

Aux personnes qui ont dégradé le skatepark.



L'été arrive...

Fortes chaleurs, prévention canicule : Comment se protéger et protéger son entourage ?

Face aux épisodes de fortes chaleurs ou de canicule, chacun peut être exposé à des risques pour sa santé, en particulier les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes malades ou isolées.

Il y a en effet des risques de déshydratation, de coup de chaleur, de diminution de la transpiration ou encore de mauvaise perception de la soif. Quelques rappels de bon sens !

1. Gérer la fraîcheur de l'habitat :

- Fermez volets, stores et fenêtres dès 9h.
- Aérez la nuit et tôt le matin tout en gardant votre logement sécurisé.
- Éteignez les sources de chaleur (four, plaques de cuisson, fer à repasser)
- Si votre logement est trop chaud, passez quelques heures dans un lieu climatisé ou frais.

2. Organiser la vigilance collective :

- Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap peuvent s'inscrire auprès de la mairie sur le registre communal des personnes vulnérables. Nous mettons en place des appels téléphoniques et, si nécessaire, des visites à domicile effectuées par des bénévoles.
- Si votre voisin.e est fragile, assurez-vous régulièrement de son état de santé et n'hésitez pas à lui proposer votre aide.

En cas de malaise, de confusion, de fièvre élevée ou perte de connaissance, appelez immédiatement le 15.

Ensemble, restons vigilants et solidaires pour traverser les épisodes de forte chaleur en toute sécurité !



Les vacances arrivent...

“Un animal n'abandonne jamais son maître, n'abandonnons jamais notre animal.”

À l'approche des vacances d'été, la commune souhaite rappeler qu'un animal n'est pas un objet, mais un être vivant qui dépend entièrement de son propriétaire.

Chaque année, de nombreux chiens et chats sont abandonnés durant la période estivale.

Outre la souffrance infligée à l'animal, l'abandon est un acte de maltraitance sévèrement sanctionné par la loi.

Avant de partir en vacances, des solutions existent : garde par des proches, pension, pet-sitter etc.

Un animal adopté est un compagnon pour toute sa vie.

La municipalité invite chacun à faire preuve de responsabilité et de bienveillance.

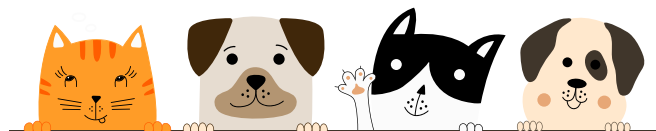
Si vous trouvez un animal errant sur la commune, contactez la mairie ou la gendarmerie.

Associations :

- SPA : De la vallée blanche (refuge) 74 Cluses, De Saône et Loire (refuge) 71 Beaurepaire en Bresse, Dispensaire de Lyon (soins) 69 Marennes, De Marboz (refuge) 01 Marboz.
- Les Ch'amis Gestions (refuge chats) 06 17 96 19 34 ou 06 88 75 92 70 ; leschamisgessiens@gmail.com - Pays de Gex.
- Chats sans toit 01 (refuge chats) 06 32 37 92 07 ; chatsanstoit01@gmail.com - Pays de Gex.
- SOS Animaux (Pension, refuge chats et chiens) 04 50 41 74 80 ; contact@sosanimauxpaysdegex.com - Gex.
- Les Rrominets de la Valserine (refuge chats, chiens et autres) 07 84 98 03 22 - lesrrominetsdelavalserine@gmail.com.

Pensions :

- Pension au poil - Collonges - 04 50 20 60 58.
- Chez Sparko et Marley, canins et félins - Léaz - 07 60 57 83 63.
- Pension chats du petit paradis, félins - Péron - 06 11 67 36 05.
- Chatslex pension, félins - Challex - 06 70 84 55 43.
- Woof pension, canins - Echenevex - 06 85 93 68 24.
- Meunier Nathalie, canins et félins - Septmoncel - 03 63 68 18 82.
- Animalegria, canins et félins - Pays de Gex - 07 66 85 02 47.
- Aide-au-top.fr site de PàP - tout service.



CONCOURS PHOTO

“Mon été dans notre village”

La municipalité invite tous les habitants à participer à son grand concours photo de l'été.

Immortalisez les paysages, les évènements, les moments de convivialité ou les petits instants qui font le charme de notre commune durant la saison.

- Catégories : Enfants -16 ans et adultes.
- De nombreux lots à gagner.
- Date limite de dépôt le 30 Août 2026.
- Chaque participant peut proposer jusqu'à 3 photographies.



Règlement complet à consulter sur le site de la commune ou en flashant le QRCode.

Les photos seront exposées dans une salle du village lors d'un évènement.

A vos appareils photo



Participez à : “Mission Village Propre”

Et si on se retrouvait pour prendre soin de notre cadre de vie ? À cette occasion la commune organise une mission citoyenne en faveur de l'environnement. Nous vous invitons à nous rejoindre pour une journée conviviale dédiée au nettoyage de notre village et de ses hameaux.

- Le samedi 19 septembre
- Rendez-vous devant le Foyer Rural ou au terrain de boules à Écorans
- Départ à 9h - Retour à 12h
- Café offert

En famille, entre amis ou en solo, chaque geste compte !

Les sacs et les gants seront mis à disposition à votre départ.

Ensemble, faisons la différence et redonnons à notre environnement toute sa beauté.



ILS FONT VIVRE NOTRE VILLAGE



Installé au cœur de Collonges dans l'Ain, j'ai créé Le Tea Biscuit avec l'envie de proposer un lieu chaleureux où chacun peut venir savourer une pause gourmande. Au fil du temps, notre salon de thé-pâtisserie est devenu une adresse appréciée aussi bien des habitants que des visiteurs du Pays de Gex.

Je mets un point d'honneur à proposer des pâtisseries faites maison, préparées avec soin et passion. Les clients apprécient particulièrement l'ambiance conviviale du lieu, l'accueil attentionné ainsi que la qualité de nos créations. Cookies, éclairs, macarons et viennoiseries font partie des douceurs les plus demandées.

Avec notre savoir-faire artisanal et notre cadre cosy, nous sommes heureux de faire aujourd'hui du Tea Biscuit une adresse incontournable pour tous les amateurs de gourmandises dans le Pays de Gex.

Je remercie tous mes clients pour leur fidélité et leur confiance depuis le début.



Le Tea Biscuit
106, Grand'Rue
COLLONGES
04.50.99.77.95
www.leteabiscuit.fr



Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
8h-13h et 15h30-18h30

Samedi : 8h-13h et 15h-18h
Dimanche : 8h-12h

Fermeture le Mardi



Le Tea Biscuit



le.tea.biscuit



91, Grand'Rue
COLLONGES
04.50.59.64.28

Bienvenue à la boulangerie «Le rendez-vous des gourmets»

Le pain fait partie du patrimoine français au même titre que nos savoir-faire les plus emblématiques.

A Collonges, notre boulanger perpétue cette tradition avec une fabrication artisanale respectueuse du temps : fermentation lente, absence d'additifs et d'améliorants, travail soigné de la pâte et cuisson traditionnelle.

Cette méthode, conforme au décret n°93-1074 du 13 septembre 1993 relatif au « pain de tradition française », permet d'obtenir un pain plus savoureux, plus naturel et souvent plus digeste.

Sans oublier l'accueil chaleureux et le sourire de son épouse à la vente, qui participent chaque jour à faire vivre ce commerce de proximité apprécié de tous.

Service Pickup : Ici je retire et dépose mes colis : Colissimo ; Chronopost ; DPD



Horaires d'été du 1er Juillet au 31 Août :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
7h-14h

Samedi, Dimanche
7h-12H30

Fermeture le Mercredi



Le Rendez-vous des Gourmets



FERMETURE ESTIVALE DE LA POSTE

Le bureau de poste sera fermé du 10 au 29 août 2026 inclus.

La réouverture est prévue le mardi 1er septembre 2026, aux horaires habituels. Pendant cette période, les services postaux resteront accessibles dans les établissements suivants situés à proximité de la commune :

- Bureau de Poste de Valserhône - 52b rue de la République - 01200 Valserhône.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi, de 9h00 à 12h00.

- Relais Poste Commerçant de Péron - ZA de Pré Muny - 01630 Péron.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h00 à 19h30.

- Relais Poste Commerçant de Farges - 735 rue de la République - 01550 Farges.

Ouvert du mardi au samedi, de 8h30 à 11h30, de 14h00 à 15h00 et de 18h00 à 19h30.

**Timéa Wenger**

Jeune autrice et illustratrice de bande dessinée

Originaire du hameau de Collonges, Timéa Wenger est une jeune autrice et illustratrice de bande dessinée de 25 ans. Formée au graphisme au CFP Arts de Genève puis à l'école de bande dessinée et d'illustration de Genève, elle partage aujourd'hui son temps entre ses projets artistiques, des commandes de dessin et l'animation d'ateliers de BD auprès de collégiens.

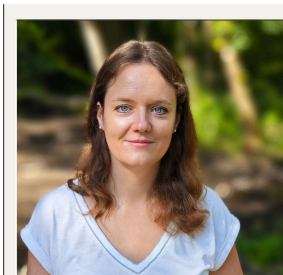
Dans sa bande dessinée "Je regarde dehors", Timéa Wenger s'inspire de l'histoire de sa grand-mère atteinte de la maladie d'Alzheimer et du vécu de son arrière-grand-mère durant la Seconde Guerre mondiale. Au fil de la création, ce récit est également devenu une réflexion plus personnelle sur son propre parcours. À travers cette œuvre sensible, l'autrice invite chacun à lever les yeux au-delà des difficultés du quotidien et à retrouver réconfort et espoir dans la beauté de la nature.

Lauréate du Prix Töpffer Genève en 2025.

Diététicienne Nutritionniste & Réflexologue plantaire thaïe

En téléconsultation ou à votre domicile (Pays-de-Gex : Collonges à Saint-Genis-Pouilly / Haute-Savoie : Collonges à Viry).

« Mon objectif : vous aider à retrouver un équilibre durable, prendre soin de votre santé et vous sentir bien dans votre corps comme dans votre esprit ». Diététicienne-nutritionniste diplômée d'État avec également un parcours professionnel dans l'esthétique et la cosmétique, j'accompagne aujourd'hui de nombreuses personnes dans la prise en charge de leur santé, de leur corps et de leur bien-être.

**Johanna Gumy**

En plus d'une prise en charge diététique classique (Diabète, Surpoids/Obésité, Ménopause, dyslipidémies, Troubles digestifs ou cardiovasculaires...), je me suis spécialisée en Troubles du Comportement Alimentaire (TCA), Perte de poids et en Gestion du poids en cas de sevrage tabagique. J'accompagne chaque patient avec écoute, bienveillance et sans régime restrictif.

Un accompagnement diététique permet d'améliorer durablement la santé, l'énergie, le confort digestif, la relation à l'alimentation et la qualité de vie. Afin d'assurer un suivi sérieux et personnalisé, j'utilise le logiciel professionnel sécurisé Alivio, permettant un véritable accompagnement entre les consultations : suivi de vos objectifs, suivi de votre carnet alimentaire ou des photos de vos plats, suivi de vos émotions... mais aussi d'envoyer vos documents personnalisés, des recettes sur votre espace patient confidentiel. Une messagerie privée me permet également de garder un lien avec vous, de vous encourager et de vous motiver lorsque cela est nécessaire !

Je propose également des séances de réflexologie plantaire thaïe à votre domicile, une technique favorisant relaxation profonde, diminution du stress, amélioration du sommeil et bien-être général.

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous, vous pouvez me contacter :

- par téléphone 06.85.74.00.23
- par mail : joh.gumy@gmail.com
- sur mon site internet : www.johanna-gumy.fr

Au plaisir de vous rencontrer bientôt ! Johanna.



Résultat tournoi départemental de rugby de l'Ain

Le tournoi départemental de rugby de la saison 2025/2026 s'est déroulé le 25 avril sur les 11 terrains du complexe sportif des Venues à Bourg en Bresse.

Ce tournoi est organisé par le comité départemental de rugby, il se déroule sur une journée complète. Les catégories U6, U8, U10, U12 y sont représentées. Pour un total de 1209 enfants, 126 équipes et 365 matchs joués. Pas moins de 150 bénévoles sont nécessaires à son organisation !

L'école de rugby de Collonges y a participé comme chaque année et grâce aux performances de ses joueurs, a pu y briller !

Les 2 équipes U6 ont fini premières de leur poule grâce à une détermination incroyable des joueurs. Les équipes U8 ont, quant à elles, décroché les première et deuxième place de leurs poules. Là aussi l'engagement des joueurs a permis de dominer ce tournoi. L'équipe U10 a décroché une très belle deuxième place de sa poule après avoir disputé une finale très engagée face à une équipe de Viriat qui a résisté malgré de nombreux assauts. Quant au U12, le tournoi a été plus compliqué. Ils obtiennent la 5ème place de leur poule par manque de régularité.

Cette journée a été une réussite aussi grâce aux nombreux éducateurs et bénévoles de l'école de rugby qui donnent de leur temps pour les enfants ! Cette saison arrive à sa fin, mais nous vous attendons le samedi 5 septembre pour la prochaine qui promet d'être tout aussi passionnante ! Vive le rugby, Vive le R.C.C.C.



L'AFREJ : séjours uniques à chaque vacances scolaires

Pour cet été l'AFREJ organise des séjours de vacances pour **enfants et adolescents** en misant sur l'originalité, la diversité et le renouvellement des expériences dans un cadre sécurisé, convivial et encadré par des équipes pédagogiques expérimentées.

La force de l'AFREJ repose sur des programmes exclusifs, adaptés aux attentes des familles et des jeunes, qui transforment chaque séjour en une véritable aventure et en un souvenir durable.

Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse
06.74.81.21.54

afrej.coordination@gmail.com

www.afrejcoordination.wixsite.com



ECOLE DANSE COLLONGES

LES INSCRIPTIONS OUVERT DÈS LE 1ER AOÛT 2026 PAR TÉLÉPHONE !

VENEZ DÉCOUVRIR NOS COURS AVEC 2 COURS D'ESSAI GRATUITS AVANT TOUTE INSCRIPTION ANNUELLE.

17 REPRISE DES COURS : LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

AU PROGRAMME : ÉVEIL (DÈS 3 ANS), INITIATION (5-6 ANS), JAZZ ENFANTS/ADOS/ADULTES, STREET MIX ADOS (11-15 ANS), STREET MIX ADULTES (DÈS 16 ANS), ZUMBA ADOS (11-15 ANS), ZUMBA ADULTES, COMÉDIE MUSICALE (DÈS 16 ANS) ET YOGA.

★ NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE : PILATES (DÈS 16 ANS) ET ZUMBA KIDS (7-10 ANS) !

ANCIEN ÉLÈVE OU NOUVEAU DANSEUR, REJOIGNEZ-NOUS POUR UNE SAISON PLEINE D'ÉNERGIE, DE DANSE ET DE BONNE HUMEUR !

SITE INTERNET :
[HTTPS://ECOLEDANSECOLLONGES.MY.CANVA](https://ecoledansecollonges.my.canva)
SITE/ECOLE-DANSE-COLLONGES

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
PAR TÉLÉPHONE :
06.76.91.40.45 OU 06.42.34.78.81





Le Sou des Écoles de Collonges est une association de parents d'élèves bénévoles qui œuvre toute l'année pour financer des activités et projets scolaires pour tous les écoliers du village. Grâce aux cotisations et aux événements organisés (ventes de produits locaux, loto, fête de Noël, kermesse, vide-grenier...), le Sou permet de financer sorties scolaires, spectacles, activités sportives et éducatives...

Le prochain événement sera le vide-grenier qui aura lieu le 11 octobre 2026 : une belle occasion de soutenir l'association tout en partageant un moment convivial !

Le Sou des Écoles, c'est avant tout une aventure collective portée par les parents, bénévoles et habitants du village ! Vous souhaitez nous soutenir mais ne savez pas comment ? Contactez-nous simplement à : sou.ovh@gmail.com

Rendez-vous le 14 juillet avec la Jeunesse de Collonges

Cette année encore, la Jeunesse de Collonges vous donne rendez-vous pour fêter le 14 juillet tous ensemble, dans une ambiance simple, festive et conviviale. Au programme :

18h Cérémonie officielle devant la mairie, suivie d'un apéritif. Ensuite, direction la place du Champ de Foire pour la suite de la soirée. **Dès 20h, un barbecue** sera proposé pour partager un bon moment. À **21h retransmission du match** de la demie finale de la coupe du monde de football suivie de la **retraite aux flambeaux** (offert par la commune). Puis, à **22h30**, le ciel de Collonges s'illuminera avec le **feu d'artifice**. Et pour celles et ceux qui veulent prolonger la soirée, rendez-vous **dès 23h** avec un **DJ Set pour danser** et profiter jusqu'au bout de la fête. Derrière cette organisation, il y a l'envie de la Jeunesse de Collonges de faire bouger le village, de créer un moment qui rassemble et de montrer que les jeunes ont aussi leur rôle à jouer dans la vie communale.



🏆 TOURNOI DES JEUNES U11 & U13 🏆

Le Football Sud Gessien est heureux de vous annoncer son Tournoi traditionnel des Jeunes U11 & U13 qui se déroulera le :

Samedi 5 septembre 2026

Stade de Péron - 162 Route de Pougny

Inscription : 140 € par équipe

(Incluant la restauration pour 11 joueurs et 2 éducateurs)

🏆 L'occasion idéale de préparer la saison 2026-2027,

créer une dynamique de groupe et lancer l'année sportive dans les meilleures conditions !

📞 **Informations et inscriptions : 07 58 49 30 52**

🕒 **Places limitées - Réservez dès maintenant !**

- ♦ 12 équipes participantes par catégorie
- ♦ Une journée placée sous le signe du plaisir, du fair-play et de la convivialité
- ♦ Animations tout au long de la journée
- ♦ Buvette et petite restauration sur place



La Foire artisanale de Collonges revient le dimanche 11 octobre

Cette journée conviviale met à l'honneur le savoir-faire local. Artisans, producteurs et créateurs vous donnent rendez-vous dans une ambiance chaleureuse.

Au programme : stands variés, découvertes gourmandes, restauration sur place et idées cadeaux.

L'occasion idéale de flâner, de soutenir l'artisanat local et de partager un moment festif. Quelques surprises vous attendent !

Pour faire de cet événement une réussite, nous avons besoin de bénévoles (cueillette des pommes la semaine précédente et aide le jour J). Même quelques heures suffisent.

Envie de participer ?

Contactez-nous : ceacollonges@gmail.com, Facebook ou Instagram

Ensemble, faisons de cette Foire un moment inoubliable !



Téléthon 2026 à Collonges : nous avons besoin de vous

L'association Les Escargots de Collonges organisera une nouvelle fois le Téléthon 2026 à Collonges les **4 et 5 décembre**.

Cette année marquera la 29^e édition de cet événement dans notre village. Même si l'association connaît aujourd'hui un certain essoufflement, ses membres sont déterminés à faire perdurer cette manifestation nationale à laquelle les habitants de Collonges sont attachés depuis de nombreuses années.

Dès le mois de septembre, les bénévoles commenceront les préparatifs : Vente à emporter d'escargots, animations tout au long de la journée avec, comme toujours, les escargots au cœur de l'événement

Rejoignez-nous !

Pour que cette édition soit une réussite, nous avons besoin de nouvelles énergies. Si vous souhaitez nous aider, que ce soit pendant les deux jours du Téléthon ou lors des préparatifs en amont, votre participation sera la bienvenue.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, ainsi que les nouvelles idées d'activités ou d'animations susceptibles d'enrichir le programme.

Réunion publique

Une réunion d'information ouverte à tous est organisée :

Jeu 17 septembre à 20 h - Salle polyvalente de Collonges

Venez nombreux ! Nous serons ravis de vous accueillir et d'échanger avec vous sur l'organisation de cette nouvelle édition.

Merci d'avance pour votre soutien et votre engagement à nos côtés.

Renseignements et contacts :

Bernard Fol

✉ bernardfol@orange.fr

☎ 06 32 32 39 73

Sophie Gremion

✉ sophie.gremis@gmail.com

☎ +41 76 615 42 91

INFOS UTILES

DÉCHETTERIE

Péron - ZA de Pré Munny
04 50 59 14 64



Horaire d'été (mars à octobre)
L. M. M. J. V. : 8h30 - 12h / 13h45-18h
Samedi : 8h30 - 18h
Dimanche : 9h00 - 12h
En cas de canicule, ces horaires peuvent être adaptés.

Badge INDISPENSABLE, merci de vous le procurer en appelant à Mes déchets

DÉCHETS ORGANIQUES

AWT - Site de Compostage
Lieu-Dit Baraty, Cornely - Péron

L. M. M. J. V. : 8h30 - 12h / 13h30-17h
Accès facile et gratuit

JARDINAGE & BRICOLAGE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche & jours fériés de 10h à 12h



BIBLIOTHÈQUE 60 Grand'Rue

Mercredi : 10h-12h / 15h-18h30

Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h

Fermeture : Jours fériés - Août - Fêtes de fin d'année



LA POSTE 134 rue du Fort

Mardi au Vendredi : 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Fermeture estivale du 10 au 29 août 2026

PERMANENCES DE L'URBANISME EN MAIRIE

- Tous les premiers mardis du mois (sauf imprévu)
- De 16h à 18h
- Uniquement sur rendez-vous
- Durée : 30 minutes par rendez-vous

Merci de contacter la mairie pour réserver votre créneau

LA CONCILIATION

2 permanences par mois à Saint-Genis-Pouilly. Nous vous invitons à prendre rendez-vous directement via le site internet dédié.

www.conciliateurs.fr

NUITS PAISIBLES POUR TOUS DE 22H À 7H

NUMÉROS UTILES

Centre Antipoison de Lyon	04 72 11 69 11
Centre Médical de Soins Immédiats PDG	04 23 36 14 55
Centre de Soins Immédiats de Gex	15
Diététicienne Nutritionniste	06 85 74 00 23
Hôpital de Saint-Julien-en-Genève	04 50 49 65 65
Infirmières	04 50 56 71 64
Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Médecins	04 50 56 71 00
Orthophoniste	04 50 59 28 36
Ostéopathe	06 75 10 64 09
Pharmacie	04 50 59 60 17
Pharmacie de garde	32 37
Podologue	04 51 61 01 57
Psychologue	06 15 47 47 59
Bibliothèque	04 50 56 72 06
École	04 50 59 68 30
Familles Rurales	06 74 42 09 70
Allô encombrants	04 50 20 65 86
Mes déchets	04 50 40 95 00
Régie des eaux gessiennes	04 85 29 20 00
SOS Animaux Pays de Gex	04 50 41 74 80

15
SAMU

17
POLICE
SECOURS

112
URGENCE
EUROPÉEN


18
SAPEURS-
POMPIERS

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Juillet

- >> Mardi 14 - Fête Nationale - Foyer Rural - Infos page 11
- >> Samedi 25 - Concours de boules provençale - Terrain Rue de l'Église - Sur invitations / Buvette ouverte aux visiteurs

Septembre


- >> Du vendredi 11 au dimanche 13 - Vogue de la Jeunesse de Collonges - Foyer Rural
- >> Mercredi 16 - Collecte de Sang - Foyer Rural 
- >> Jeudi 17 - Réunion publique d'information organisée par Les Escargots de Collonges - Salle Polyvalente - Infos page 11
- >> Vendredi 18 - Septembre en Or - Foyer Rural
- >> Samedi 19 - Mission "Village propre" - Infos page 6

Directeur de la publication : Lionel Perreal / Comité de rédaction : Groupe de travail communication / Crédits photos : Mairie de Collonges / Photo de couverture : Mairie de Collonges / Impression : 1 250 exemplaires / Achevés d'imprimé Juin 2026 / Imprimerie Pietri Gex.

Octobre

- >> Dimanche 11 - Foire Artisanale - Foyer Rural

Novembre

- >> Dimanche 8 - Concours de belote - Foyer Rural
- >> Mercredi 18 - Collecte de Sang - Foyer Rural 
- >> Dimanche 22 - Concert des Cuivres - Foyer Rural
- >> Vendredi 27 - Collonges-la-Bleue - Foyer Rural

Décembre

- >> Samedi 4 et dimanche 5 - Téléthon
- >> Vendredi 18 - Fête de Noël



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations. Consultez régulièrement nos supports numériques.

Vous souhaitez faire apparaître vos événements publics sur notre prochain numéro ? Communiquez-le nous par mail à : communicationcollonges@gmail.com avant le 30 août. Prochaine parution Octobre 2026